

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**EN DATE DU 21 MARS 2019**

Présents : MM. SOULHIARD Marie-Christine, ROYER MANOHA Olivier, ALFIERI Françoise, BONOT Bernard, ENGELMANN Christophe, MARGNAT Flavien, SCEVOLA Damien

Absents :

THOUE Caroline pouvoir à MARGNAT Flavien  
MARTIN Mickaël pouvoir à ENGELMANN Christophe  
BESSET Pierre-Yves pouvoir à ROYER-MANOHA Olivier

Approbation du dernier PV à la majorité

**COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION** (délibération 2019/03)

Il se présente comme suit :

- Excédent de l'exercice de la section de fonctionnement : + 55 988.29 €
- Déficit de l'exercice de la section d'investissement : - 41 014.43 €

Compte tenu des résultats reportés suivants :

- Excédent de la section de fonctionnement : + 530 891.20 €
- Excédent de la section d'investissement : + 29 567.14 €

**Le résultat global est excédentaire de 575 432.20 €**

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le compte administratif et le compte de gestion 2018.

**TAXES COMMUNALES 2019** (délibération 2019/04)

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote les taxes communales pour 2019, à savoir :

- **Taxe d'habitation** : **4.90 % ( au lieu de 4.80 %)**
- **Foncier bâti** : **10.10 % (taux inchangé)**
- **Foncier non bâti** : **96.00 % (taux inchangé)**

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS** :

Sont validées pour le budget 2019, les subventions suivantes :

AASAD : 100 €  
ACCA : 80 €  
ALDEVA : 300 €  
POMPIERS : 100 €  
DONNEURS SANG : 50 €  
FAMILLES RURALES : 300 €  
FNACA : 30 €  
LIRE A VALOUX : 2 000 €  
COLLECTIF URGENCE SOLIDARITE : 66 €  
OGEC (réserve si besoin) : 2 000 €

**TRAVAUX DE MISE AUX NORMES HANDICAPES DU PARVIS DE L'EGLISE –  
DEVIS ET DEMANDE DE SUBVENTION** (délibération 2019/05)

Madame le Maire présente au Conseil Municipal deux devis relatifs aux travaux de mise aux normes handicapés du parvis de l'église (dossier AD'AP) et précise que ces travaux peuvent faire l'objet d'une demande de subvention auprès de la Communauté de Communes dans le cadre des fonds de concours de l'année 2018.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **VALIDE le devis de l'entreprise LASCOMBE pour un montant HT de 15 750 € HT**
- **DECIDE de solliciter Porte de DrômArdèche pour une demande de subvention dans le cadre des fonds de concours 2018.**

**TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ALLEES DU CIMETIERE - DEVIS ET  
DEMANDE DE SUBVENTION** (délibération 2019/06)

Madame le Maire présente au Conseil Municipal un devis de l'entreprise BOISSET d'un montant HT de 20 354.15 € pour la mise en place d'un revêtement drainant dans les allées du cimetière et précise que ces travaux peuvent faire l'objet d'une demande de subvention auprès de la Communauté de Communes dans le cadre des fonds de concours de l'année 2018.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **VALIDE le devis de l'entreprise BOISSET pour un montant HT de 20 354.15 €**
- **DECIDE de solliciter Porte de DrômArdèche pour une demande de subvention dans le cadre des fonds de concours 2018.**

**PANNEAU POCKET**

Le Conseil Municipal valide l'adhésion de la commune au panneau pocket pour un coût annuel de 180 €. Cette application mobile téléchargeable permettra aux habitants du village de consulter les informations municipales et d'être alertés en cas de risques majeurs (séismes, risques nucléaires..)

**P.L.U. :**

Suite au rapport d'enquête du commissaire et à ses conclusions, le Conseil Municipal valide les choix retenus avant l'approbation du P.L.U.

**ETUDE DE DEVIS :**

Sont validés les devis suivants :

- **NEVEU : changement du copieur imprimante pour 2 800 € HT**
- **INFOROUTES : changement de l'ordinateur du secrétariat pour 1 000.23 € HT**